
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mercredi 23 décembre 2009 à 8 h 30
530, avenue Davaar à Outremont**

PRÉSENCES :

Mme Marie Cinq-Mars, Mairesse de l'arrondissement
M. Louis Moffatt, Conseiller du district de Claude-Ryan
Mme Ana Nunes, Conseillère du district de Jeanne-Sauvé
Mme Céline Forget, Conseillère du district de Joseph-Beaubien
Mme Marie Potvin, Conseillère du district de Robert-Bourassa

AUTRES PRÉSENCES :

M. Pierre Beaudet, Directeur de l'arrondissement
M. Pierre A. Chapuis, Directeur du Service de l'aménagement urbain et du patrimoine
Me Marie-France Paquet, Secrétaire de l'arrondissement

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, la mairesse d'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q. chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 8h32 Elle procède ensuite à la lecture de l'invocation et passe en revue les points de l'ordre du jour.

Ouverture de la séance et invocation

La présidente déclare la séance ouverte à 8h32.

CA09 16 0267

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Ana Nunes

appuyé par Marie Potvin

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, du 23 décembre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

10.02

10.03 - Période de questions du public

AUCUNE INTERVENTION DU PUBLIC

10.03

CA09 16 0266

Nomination d'un conseiller à titre de maire suppléant, pour la période du 1^{er} au 10 janvier 2010.

Il est proposé par Marie Potvin

appuyé par Ana Nunes

De modifier la résolution CA09 16 0237 adoptée le 24 novembre 2009 comme suit:

DE DÉSIGNER madame Ana Nunes, à titre de mairesse suppléante d'arrondissement, pour la période du 25 novembre 2009 au 31 décembre 2009 et du 11 janvier 2010 au 25 mars 2010;

DE DÉSIGNER le conseiller Louis Moffatt, à titre de maire suppléant, pour la période du 1^{er} janvier au 10 janvier 2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

51.01 1093489007

70.01 - Levée de la séance

La séance est levée à 8h35

70.01

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement

Marie-France Paquet
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

Marie Cinq-Mars
Mairesse de l'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 11 janvier 2010.